## ENTREPRENEURS — DES TERRITOIRES —

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## ETARF : des métiers qui se conjuguent au féminin dans les entreprises de travaux agricoles et forestiers

Les femmes représentent aujourd'hui 21 % des effectifs dans les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux (ETARF). Le nombre d'emplois qu'elles occupent est parmi les plus hauts niveaux enregistrés historiquement. La diversité des missions qui leur sont confiées renforce les compétences de l'ensemble de la filière. À l'occasion de la journée internationale du droit des femmes, la fédération nationale des entrepreneurs des territoires (FNEDT) met en lumière des femmes dans des métiers d'avenir.

Paris, le 3 mars 2022 – « 22 437 femmes œuvrent au sein des entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux dans tous les métiers » déclare Martine Perrin, Secrétaire Générale de la FNEDT. Représentant 21% des effectifs de la profession, les femmes ont su s'imposer dans le secteur agricole et forestier. Ces deux secteurs sont pourtant peu féminisés, en perte nette d'emplois et où la parité s'éloigne selon l'Insee.

Alors qu'elles étaient des conjointes ou des collaboratrices, leur rôle dans les ETARF a évolué au cours des 20 dernières années. Les femmes occupent aujourd'hui des postes de responsabilité : chefs d'entreprise, gérantes, assistantes de direction, conductrice de travaux et d'engins, gestionnaires forestières, etc. « Le nombre de femmes travaillant dans le secteur suit l'accroissement des taches d'encadrement, de gestion et d'organisation dans les entreprises » relève Martine Perrin. Loin des stéréotypes, les femmes en ETARF démontrent souvent une rigueur et une autonomie particulière. Ces qualités et soft skills telles que leur capacité d'adaptation à être à l'écoute des salariés et à rebooster les équipes ou à rassurer les clients sont des compétences clefs à la durabilité des entreprises de travaux, fortement sollicitées au cours de ces deux dernières années de pandémie COVID 19.

Comme beaucoup de secteurs d'activité, les ETARF cherchent à attirer les talents y compris féminins. Les évolutions professionnelles, sociales, réglementaires, technologiques des ETARF nécessitent de nouvelles compétences liées à l'environnement, à la RSE, aux fonctions support de la production de travaux qui offrent des débouchés aux candidates dans des entreprises ouvertes aux jeunes et aux salariés en reconversion qui souhaitent garder un ancrage dans le monde rural pour travailler au contact de la nature dans des métiers qui ont du sens. Depuis 2017, la FNEDT a renforcé sa communication à destination des jeunes femmes avec une campagne de communication « Des métiers au féminin » et une série de vidéos telles que « Regards de pros ».

À l'approche de cette Journée internationale du droit des femmes, l'occasion nous est donnée de renforcer nos politiques d'intégration et de recrutement des femmes. « Le réseau entrepreneurs des territoires se félicite de l'intérêt croissant des femmes pour son secteur et maintient ses efforts pour faire découvrir ses métiers au grand public » conclut Martine Perrin.

Chaîne YouTube « Des métiers au féminin » & Regards de pros

## A propos - FNEDT

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui rassemble les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux. La FNEDT regroupe 62 syndicats départementaux et 13 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 21 000 entreprises de travaux emploient 124 000 actifs permanents et occasionnels (chiffres CCMSA-FNEDT 2019) pour la conduite et l'entretien des machines, les travaux manuels, la gestion des chantiers, le support administratif et comptable. La part en valeur de l'emploi dans l'interbranche agricole (production, paysage, ETARF, bois) a doublé en 10 ans. La délégation de travaux agricoles s'est développée de manière soutenue depuis le milieu des années 1990 dans notre pays. Le nombre d'exploitations agricoles recourant à un ETA immatriculé au RCS a doublé entre 2000 et 2016. Les ETF réalisent 70 % des travaux de sylviculture-reboisement et 80 % des travaux d'exploitation en France pour le compte de propriétaires forestiers, de coopératives, d'exploitants-négociants, d'industries du bois, de l'Office national des forêts, de communes. La FNEDT est adhérente de la CEETTAR (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers).

